Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Le 3 juin 2015
Le Maire
Eric LE PÉRU

Direction départementale des Territoires

Service aménagement durable, urbanisme, risques (ADUR)

Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

Avril 2015

Commune de
MANONCOURT-EN-VERMOIS

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Document conforme à celui annexé à l'arrêté municipal du

PORTANT MISE A JOUR DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Toutes vos correspondances sont à adresser à :

DDT de Meurthe-et-Moselle
Case officielle n° 60025
54035 Nancy cedex

Localisation du service :

Place des Ducs de Bar à Nancy
Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Tél. : 03 83 91 40 00 - fax : 03 83 28 04 23

Conception : DDT54 / ADUR / VDT
Sources : ©IGN-SCAN25 - Edition 2012
P:/4_ETUDES/URBANISME/SERVITUDE/_Cartes_Servitudes/54345_Manoncourt_en_Vermois/2015_04/54345_SUP.q
EK - 28/04/2015

Echelle : 1 /10 000

Carte réalisée par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la mission qui incombe au Préfet au titre de l' article L.121-2 du code de l' urbanisme.

AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION

- Ce document prend en compte les données disponibles à la date de réponse des différents gestionnaires et n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels desdits gestionnaires.
- Compte tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles plus précises que celle du 1/10 000 ème est déconseillé.
- Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection.
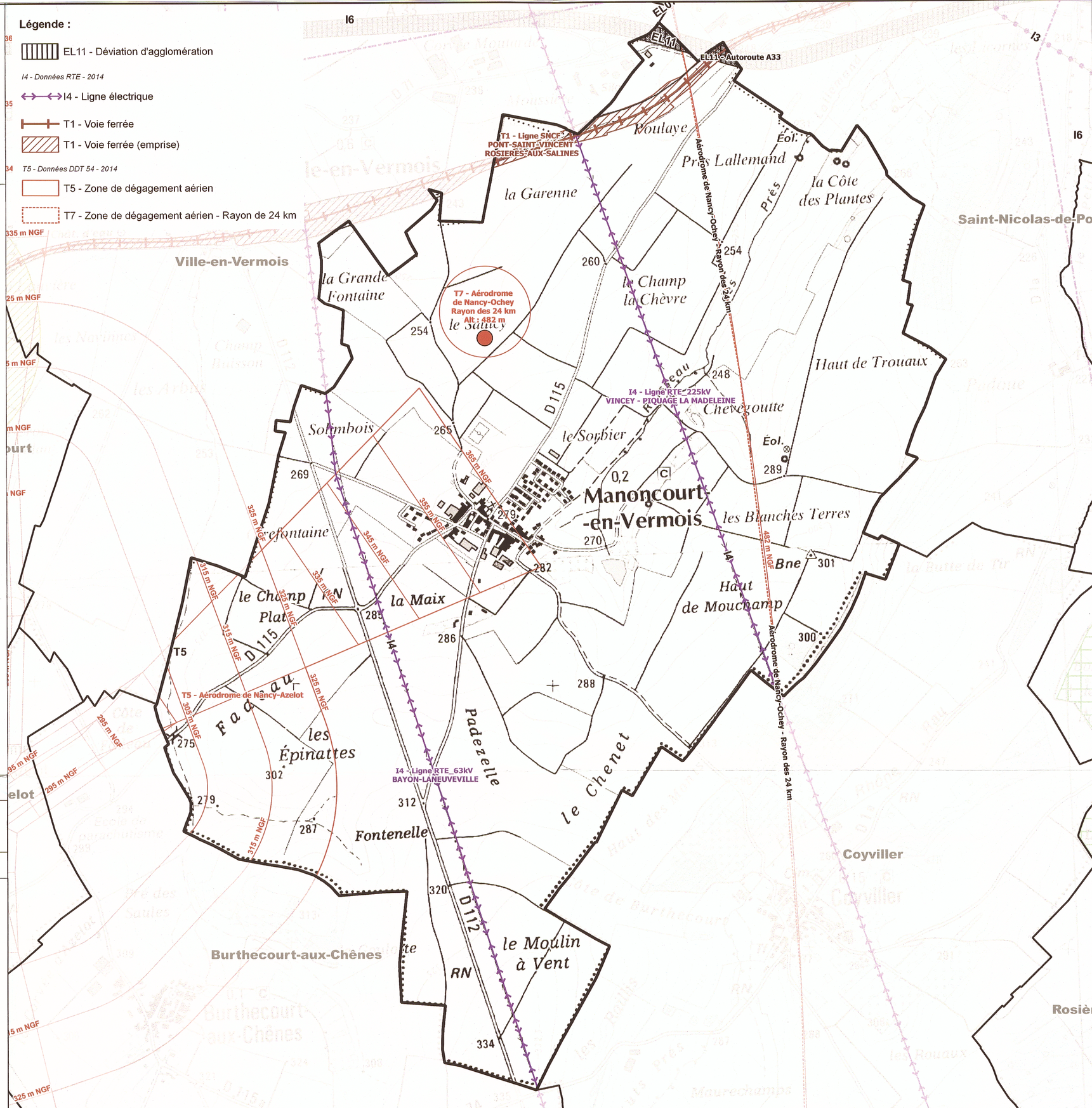
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'Administration.